



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 30 septembre 2021

n° 123-21 C

Objet : *RS - Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement - Remplacement du représentant de la commune du Châtelard*

- date de convocation le 24 septembre 2021
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi trente septembre à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des Expositions, Hall E, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 52

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	
Saint-Baldoph	Danielle Romagnoli
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Christophe Richel

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Christian Berthomier à Jocelyne Gougou - de Daniel Bouchet à Aurélie Le Meur - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Sophie Bourgade à Alain Caraco - de Pierre Brun à Marie Bénévise - de Jean-Pierre Casazza à Michel Camoz - de Michel Dyen à Philippe Gamen - de Sandrine Garcin à Sylvie Koska - de Sabrina Haerincq à Corinne Charles - de Martin Noblecourt à Aurélie Le Meur - de Benoit Perrotton à Aloïs Chassot - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton

• conseillers excusés : 18

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Florence Bourgeois - Frédéric Bret - Jean-Pierre Coendoz - Maryse Fabre - Christian Gogny - James Hallay - Max Joly - Lydie Mateo - Luc Meunier - Gaëtan Pauchet - Emilio Pla Diaz - Damien Regairaz - Farid Rezzak - Alain Saurel - Thierry Tournier - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 30 septembre 2021

délibération n° 123-21 C

objet **RS - Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement - Remplacement du représentant de la commune du Châtelard**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que les régies à simple autonomie financière de l'eau et de l'assainissement sont administrées par un conseil d'exploitation, qui a vocation à émettre un avis sur toutes les questions ayant trait à leur fonctionnement.

Les membres sont désignés par le Conseil communautaire sur proposition du président de la Communauté d'agglomération. Il est mis fin à leur mandat dans les mêmes formes.

Le représentant de la commune du Châtelard, Jino Begaud, initialement désigné par délibération n° 081-20 C du 10 septembre 2020, étant démissionnaire de son mandat de conseiller municipal, il doit être mis fin de fait à ses fonctions au sein du conseil d'exploitation de régies de l'eau et de l'assainissement.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu les statuts fondateurs des régies eaux,

Vu la délibération n° 081-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 désignant les membres du conseil d'exploitation des régies de l'eau et assainissement,

Vu la proposition du président de la Communauté d'agglomération,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : prend acte de la fin des fonctions de membre du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement de Jino Begaud,

Article 2 : désigne Vincent Boulnois comme représentant de la commune du Châtelard au sein du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer tous documents à intervenir dans cette démarche.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 123-21 C

Objet de l'acte : RS - Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement
- Remplacement du représentant de la commune du Châtelard

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de représentants 5 -
Autres (dont SEM; Commissions...)

Date de l'acte : 05 octobre 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20211005-lmc1H25956H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25956H1

Date de transmission en Préfecture : 06 octobre 2021

Date de réception en Préfecture : 06 octobre 2021

Période d'affichage : du au